

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 28 février 2023

Nbre Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

L'an deux mil vingt-trois, le 28 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 22 février 2023

Présents : Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Laurent GOUILLON donne pouvoir à Jessie PONSINET, Patrice MAITRE, Jacques VACHER-MATERO, Nathalie TISSERAND-CHALANDE, Romain DELAY, Edith PERRIER, Anaïs PASSOT, Jean Paul DUCHARNE, Jessie PONSINET, Hervé BARRAUD

Excusés : Nicole CHARNAY, Maxime MANISSIER,

Absente : Audrey YVES,

Madame VERNIAU est nommée Secrétaire de séance en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur le Maire rappelle que le Procès-verbal de la Séance du 24 janvier 2023 a été adressé à tous les Membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'ayant été formulée, Monsieur le Maire soumet, alors le procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Affaires soumises à délibération du Conseil Municipal

Mutualisation du personnel avec la commune de Vauxrenard

M. le Maire présente au conseil municipal les projets de convention de mise à disposition de personnel à intervenir entre les communes de FLEURIE et de VAUXRENARD, durant l'année 2023, permettant aux salariés des services techniques des 2 collectivités, d'intervenir sur les 2 territoires pour des travaux de curage de fossés, de fauchage des accotements et d'entretien des espaces verts.

Il précise que ces mises à disposition du personnel de FLEURIE ne font plus l'objet d'un avis préalable de la commission administrative paritaire.

Les tarifs de la mise à disposition ont été revus d'un commun accord avec la commune de Vauxrenard ainsi une heure :

Agent + tracteur + épareuse : 55€ (40€)

Agent tractopelle : 55€ (35€)

Agent seul : 20€ (15€)

En l'absence de questions et de commentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

-**Accepte** les conventions de mise à disposition à intervenir entre la commune de FLEURIE et la commune de VAUXRENARD, pour les agents :
- Daniel FOREST, agent de maîtrise principal à la commune de FLEURIE
- Christophe DUCROUX, adjoint technique à la commune de VAUXRENARD

-**Précise** que ces conventions seront conclues pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2023.

Modification du RIFSEEP

La modification du RIFSEEP (régime indemnitaire des agents publics) nécessite l'avis du comité social technique du CDG 69. La dernière séance s'est tenue le 20 février mais l'avis de ce comité n'a pas encore été retourné en mairie.

Monsieur le Maire demande à ce que cette délibération soit retirée et reportée au prochain conseil municipal.

La séance est levée à 18h50

QUESTIONS DIVERSES

POINT TRAVAUX INVESTISSEMENT

Réhabilitation de l'aire de jeux du Parc de la mairie :

Deux entreprises ont répondu à la consultation publique : Green style et Calad' Jardins :

PV 2023 02 28

A la suite de l'analyse technique et financière, c'est l'entreprise GREENSTYLE qui a été retenue pour un montant de travaux de 109 967.40€ HT (131 960.88 € TTC).

Une première réunion de démarrage des travaux est prévue semaine 10.

Incendie local technique : lors de la dernière réunion d'expertise, les devis des travaux ont été validés. Ils sont renvoyés aux différentes entreprises pour débiter les travaux. Le montant total des travaux est de 57 253.2€ pris en charge par l'assurance.

POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS – CULTURE (Patrice MAITRE)

NEANT

COMMISSION VOIRIE (Jean Paul DUCHARNE)

Les crédits au budget voirie sont de 9953€ TTC en fonctionnement (crédits reversés) et 35 858 € en investissement (crédits alloués)

Eiffage est intervenu à nouveau pendant les vacances de février sur la rue des vendanges afin de remplacer les tampons sur la route.

Enfouissement des réseaux SYDER : un devis a été demandé pour la rue des chaffangeons et le chemin des roches. Si cela est possible cela permettrait de refaire l'enrober d'ici l'année prochaine.

Suite à la réunion avec la CCSB un devis a été demandé à l'entreprise CARREEL pour refaire le pont de la presle. Selon les ingénieurs de la CCSB, le parapet du pont droit pourra être refait à l'identique de celui de gauche

Les brigades vertes sont intervenues sur les bassins. Du petit bois est stocké sur place en attendant de récupérer une broyeuse pour faire des copeaux.

COMMISSION FLEURISSEMENT- STADE – INVESTISSEMENTS (Laurent GOUILLON)

Une opération compostage gérée par la CCSB est prévue le 5 avril 2023. Les composteurs commandés par les particuliers pourront être disponibles à cette date à un point de collecte défini par la suite.

COMMISSION TOURISME (Evelyne VERNIAU)

Marchés nocturnes : la programmation des spectacles est bouclée pour cette année.

Une réunion de la commission tourisme est prévue ce jeudi 2 mars à 18h30 en mairie.

POINT DIVERS :

Le service des déchets de la CCSB souhaite qu'un nouveau point propre soit créée sur la commune. Une réflexion est en cours pour le positionner en contre bas de la salle des sports.

Le prochain trail de Fleurie se tiendra le 8 juillet 2023.

<p>Date prochaine réunion du conseil municipal lundi 27 mars 2023 à 18h30</p>
--

Le secrétaire de séance

Evelyne VERNIAU

Le Maire

Frédéric MIGUET